

LA MICRO-COGÉNÉRATION

CHIFFRES CLÉS

- **Électricité** : 333 MWh elec.
- **Chaleur** : 690 MWh utile.
- **Gaz** : 110 MWh PCS et 100 MWh PCI.
- **103%** de rendement global d'un équipement de micro-cogénération.



QU'EST-CE QUE C'EST ?

« Chauffez et produisez de l'électricité » résume bien le procédé de la micro-cogénération. Elle fait partie des techniques les plus efficaces énergétiquement. Cette technologie considérée comme la troisième génération de chaudières à gaz est une solution idéale qui permet de combiner un chauffage performant et économique car la technique de condensation renforce la performance en améliorant les rendements de production de chaleur.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La micro-cogénération est un système de cogénération de très petite puissance électrique (inférieure à 36 kW), adapté aux besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire d'un seul bâtiment (résidentiel et petit tertiaire). Un moteur thermique au gaz convertit l'énergie mécanique en électricité. La chaleur du moteur est également récupérée pour le chauffage ou l'eau chaude sanitaire. Il s'agit donc d'un système de production décentralisé d'énergie car l'électricité produite peut être consommée localement (« autoconsommée »), être délivrée partiellement ou totalement sur un réseau public d'électricité.

SES ATOUTS

Écologique :

La production locale d'électricité est un défi majeur dans cette période de transition énergétique. La micro-cogénération est une solution économique et écologique, qui contribue de façon efficace à atteindre les objectifs du Grenelle Environnement. Cette solution permet de réaliser des économies significatives, de tendre vers l'autonomie énergétique, tout en ayant un impact carbone faible (autoconsommation d'électricité en été).

Pratique :

La micro-cogénération permet de produire en hiver, sans dépendre de facteurs climatiques tout en chauffant l'habitat. Le montage et la mise en service sont simplifiés par un packaging *plug and play* innovant.

Économique :

Le système de cogénération ne demande pas d'investissement et permet d'avoir de l'énergie électrique ou de la chaleur à prix réduit et pendant 15 ans. De plus, l'électricité produite peut-être destinée à la revente ou pour sa propre consommation selon les besoins.



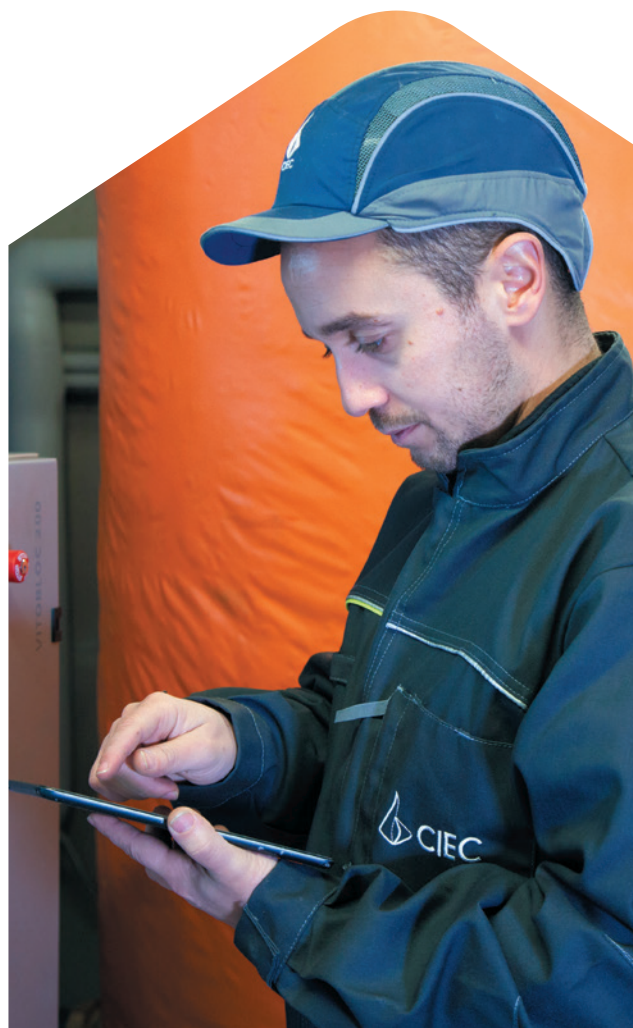
Dans le cadre de son service TRAVAUX, CIEC propose des rénovations ainsi que la création de nouvelles installations.

CIEC s'attache à préconiser des solutions soucieuses du respect de l'environnement et porteuses d'économies d'énergie.

RÉFÉRENCE :

◆ Bois-Colombes (site ICF)

La résidence Zac des Bruyères située à Bois-Colombes est alimentée en ECS collective, grâce à une installation de récupération sur les eaux grises, couplée à une cogénération gaz. La cogénération, d'une puissance 6kW électrique et 15kW thermique, est située dans un local en toiture terrasse et les installations de récupération sur eaux grises en sous-sol. Ce couplage cogénération-PAC-récupérateur sur eaux grises permet la production d'électricité par la cogénération pour l'utilisation de la PAC car le système est en autoconsommation. Cela permet d'assurer le chauffage individuel électrique des 43 logements.



Pour plus d'informations sur nos offres, contactez le service commercial : contact@ciec.fr